

Accident de travail.aidez moi

Par chris37, le 19/05/2008 à 15:49

bonjour , j ai eu un accident de travail sur une machine, j ai eu une double fracture ouverte de l avant bras droit ainsi q'un ecrasement leger du poigné droit chez un droitier, j'ai 2 grandes cicatrice de 19cm et de 10 cm , ayant une ITT de 45 jours et un arret de travail de 6 mois.la responsabilité de l entreprise a etait reconnu.

ma question vient sur le medecin conseil qui me met un taux d incapacité de 2% est ce suffisant??

ma 2eme question est sur l'indemnisation de l'entreprise, a combien pourrai s'elever l'indemnisation.

MERCI POUR LES REPONSES.